



31

SNUipp65 BP 841 65 000 Tarbes Cedex

siège : ancienne Ecole Jules Ferry / 5, rue André Breyer à Tarbes

tél : 05 62 34 90 54

fax : 05 62 34 91 06

courriel : snu65@snuipp.fr

site : <http://65.snuipp.fr/>

c'est décidé, cette année je me syndique au SNUipp65 : <http://65.snuipp.fr/spip.php?article59>

merci de communiquer ce message à tous les personnels

chers collègues,

1- Rythmes Scolaires, ce n'est pas fini ! L'enquête et le contre rapport du SNUipp FSU !

Le 12 février prochain se tiendra le Comité National de Suivi de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Beaucoup de choses ont déjà été écrites sur le sujet. A de multiples reprises, la profession s'est mobilisée pour une autre réforme des rythmes.

Le SNUipp-FSU est resté fidèle à son opposition au décret Darcos en refusant le statu quo. Pour autant, il a combattu le décret Peillon qui ne résout rien, dégrade les conditions de vie et de travail des enseignant-e-s et représente un facteur aggravant des inégalités dans l'école via les inégalités territoriales qui sont importantes et réelles.

Le SNUipp-FSU continue à revendiquer la réécriture de ce décret et la non mise en place de la réforme à la rentrée 2014.

Le 12 février prochain, le ministère va faire un bilan national des nouveaux rythmes quand ils sont déjà mis en œuvre, et des projets prévus pour la rentrée prochaine.

Le SNUipp-FSU dénonce l'attitude du ministre qui refuse d'entendre les revendications des personnels et l'absolue nécessité d'une autre réforme.

C'est pourquoi le SNUipp-FSU a décidé d'établir un contre rapport national dans l'ensemble des départements.

Pour ceux qui la vivent déjà, il a pour but de faire un état des lieux quantitatif et qualitatif des conséquences de cette réforme, sur les apprentissages scolaires et sur les conditions de travail des enseignants.

Pour les autres, il a pour but de mettre en avant les conditions de préparation de la rentrée (projet finalisé ou non, en concertation avec les collègues ou non, respectant les nécessités professionnelles ou non, ...).

Tous ces éléments étayeront notre demande de réécriture et nous permettront de porter notre projet pour l'école.

C'est le sens de l'enquête électronique envoyée par le SNUipp-FSU national à tous nos syndiqué-e-s et toutes les écoles vendredi 17 janvier.

La campagne initiée par le SNUipp-FSU connaîtra une journée de mobilisation nationale le 12 février.

A cette occasion notre syndicat rendra public ce contre rapport. Il en rendra compte à l'ensemble de la profession et lors d'une conférence de presse. Cette journée sera déclinée dans les départements sous forme de conférences de presse, rassemblements, manifestations, audiences...

Lors du comité de suivi du 12 février, le SNUipp-FSU demandera que ce contre rapport soit étudié lors de la séance suivante du 11 mars.

En cas de refus, le SNUipp-FSU quittera la séance et suspendra sa participation au comité de suivi.

Dans le même temps, face à un éventuel blocage du ministre, la question du recours à la grève sera de nouveau posée.

Alors chers collègues, répondez à l'enquête !

2- mutations

le jeudi 23 janvier à 14h se tiendra le GT destiné à examiner les barèmes des collègues souhaitant quitter notre département lors des mutations interdépartementales.

Vous pourrez nous joindre par courriel ou téléphone afin que nous vous donnions les informations qui nous seront communiquées à ce moment là. A ce jour, vous êtes 30 à demander votre sortie du 65, dont 23 pour intégrer le 64 en 1er vœu.

Par ailleurs, vous pourrez à nouveau vous connecter sur SIAM pour connaître votre barème entre le lundi 3 février et le vendredi 7 février. En cas de contestation ou d'incompréhension de celui-ci, vous devrez vous mettre en contact au plus vite avec la DIPER du 65.

3- la vérité sur le budget de l'EN

en pdf joint, vous trouverez un document élaboré par le SNUipp-FSU proposant un comparatif sur l'évolution du budget de notre ministère de tutelle sur plusieurs années.

où l'on peut mesurer concrètement, combien le sentiment qui est le nôtre de voir s'aggraver nos conditions de travail et de vie, n'est pas qu'une impression ...

au même titre que vous avez pu le mesurer sur le tableau récapitulatif les mesures de carte scolaire du 65 depuis 2001 ...

cordialement

joëlle noguère



Si vous attendez d'avoir un problème pour contacter le syndicat,
le jour où vous aurez un problème il n'y aura peut-être plus de syndicat ...

**Syndiquez-vous
maintenant !!!**